

**Journée-débat du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine
(RCDP)**

CUF, mercredi 21 mai 2008

Claude Nicolet, Président du RCDP, a ouvert la séance en remerciant les différents intervenants ainsi que l'assistance pour leur participation à cette rencontre.

La journée se déroulera en deux temps : le premier, consacré aux débats, consistera à dresser un constat de la situation actuelle dans les territoires palestiniens, le second sera organisé sous forme de réunion du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine.

M. Nicolet s'est excusé pour l'absence de Mme Hind Khoury, déléguée générale de Palestine en France ainsi que de M. Ziad Abou Amer, ancien ministre palestinien des affaires étrangères, retenus par des obligations de dernière minute.

1. M. Denis Sieffert, Directeur de la rédaction de la revue *Politis*

L'intervention de M. Sieffert a porté sur la situation interne des territoires palestiniens, et plus spécifiquement sur la bipolarité de la scène politique palestinienne : Hamas/Fatah.

Le Hamas est un mouvement nationaliste palestinien récent, issu des frères musulmans, qui émerge en Palestine lors de la première Intifada en 1987. Le décryptage d'une telle organisation ne peut se faire qu'au travers d'une lecture politique et non religieuse.

M. Sieffert souligne que le développement du Hamas suit de façon rationnelle et synchronique les grandes déceptions de la population palestinienne. En effet, il ne connaît pas d'évolution endogène mais plutôt simultanée suite à des événements particuliers.

Il a, par ailleurs, dénoncé la prise de position d'Israël et de la communauté internationale quant au « coup d'Etat » (sans Etat) du Hamas dont la victoire aux élections législatives de 2006, fruit d'un processus politique, a alimenté les tensions déjà existantes entre les deux partis.

M. Sieffert a encouragé la formation d'un mouvement de réunification. Il estime que les éléments susceptibles de le constituer ne manquent pas.

Claude Nicolet rappelle que le RCDP a organisé plusieurs missions d'observation des élections municipales palestiniennes en 2005 et a pu témoigner du grand professionnalisme et de la transparence de ces élections.

Il se demande si le Hamas reste dans la tradition du mouvement de libération de la Palestine et si la nature du combat politique a changé.

Denis Sieffert affirme que l'histoire du Hamas a toujours été liée à l'histoire palestinienne.

Ce mouvement ne défend pas une idéologie comme l'organisation terroriste Al-Qaïda, il se bat pour changer la situation au sein des territoires palestiniens et milite principalement pour la

création d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 et pour la fin de l'occupation militaire israélienne.

Michel Tubiana, Ancien Président de la Ligue pour les Droits de l'Homme, reste quant à lui dubitatif sur le contenu et les véritables motivations du Hamas.

Il pose la question des moyens utilisés par le Hamas. Notamment les attaques contre les civils qu'il considère comme des crimes de guerre très clairement condamné par le droit. En revanche les attaques contre les militaires, dans un contexte d'occupation ne sont pas de même nature

2. Michel Tubiana, Ancien Président de la Ligue pour les Droits de l'Homme

M. Tubiana a rappelé le contexte actuel des territoires palestiniens :

- Occupants/occupés
- Inexistence d'un Etat palestinien juridiquement injustifié
- Questions liées à la violence et la sécurité

Israël applique un fonctionnement relativement démocratique à l'intérieur de ses frontières.

Néanmoins, elle met en œuvre une législation d'exception au détriment des palestiniens. Ces procédures discriminatoires sont appliquées sur la base de textes datant de l'époque du mandat britannique, la détention administrative en constitue l'un des exemples.

Le conflit israélo-palestinien engendre des situations où les atteintes aux droits fondamentaux des palestiniens sont déclinées de différentes manières.

L'entrave au développement économique palestinien constitue l'une des stratégies mises en œuvre par les autorités israéliennes. En effet, cette manœuvre n'a cessé de se développer préalablement et ultérieurement aux accords d'Oslo et constitue un effet symbolique dramatique.

La politique de colonisation menée par Israël est constante depuis 1967 et provoque la désarticulation et la phagocytation des territoires palestiniens, une situation qui amoindrit fortement les perspectives d'une autonomie.

Israël se livre à une sorte de « punition collective » à travers des opérations de destruction d'infrastructures, d'équipements, mais aussi d'habitations. La politique systématique de négation des droits des Palestiniens est indéniable.

Cette conjoncture est dramatique pour les populations concernées et engendre des retombées négatives tant à l'échelle de la région que dans le monde arabe.

M. Tubiana estime que la responsabilité du monde occidental est incontestable car il tient un double discours extraordinairement destructeur pour la paix au Proche-Orient mais aussi pour sa légitimité.

Il affirme que 75% des juifs israéliens souhaitent que les arabes israéliens soient définitivement expulsés d'Israël.

Il conclut son intervention en précisant que le terme Apartheid est une notion « juridique et de condition » qui ne peut s'appliquer à la condition palestinienne étant donné que les Territoires palestiniens sont occupés par Israël et que les palestiniens revendiquent un Etat indépendant et non l'intégration dans l'Etat d'Israël.

3. Muzna Chihabi, Conseillère en communication auprès de l'Unité d'appui aux négociations

Mme. Muzna Chihabi est revenue sur l'état des négociations pour le statut final des territoires.

La prolifération des colonies juives dans les territoires palestiniens entrave fortement les négociations amorcées entre l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) et le gouvernement israélien.

Aujourd'hui, la Palestine occupe 14% de la totalité du territoire. Une situation engendrée par la politique de colonisation impulsée par Israël.

La perspective de paix au Proche-Orient est indissociable des facteurs de création d'un Etat palestinien libre et indépendant :

- La garantie d'un Etat souverain
- Jérusalem comme capitale
- La question des réfugiés

Israël encourage la propagation des colonies à l'intérieur des territoires palestiniens. En effet, il existe actuellement 170 colonies qui abritent 480.000 colons, notant que près de la moitié est implanté à Jérusalem Est. La réalisation d'infrastructures routières, interdites aux palestiniens, consolide cette politique menée par le gouvernement israélien.

Par ailleurs, la construction du mur de séparation favorise une déstructuration territoriale de la Palestine et engendre une fracture sociale profonde.

La population palestinienne subit des restrictions qui altèrent dramatiquement leur quotidien tant sur le plan social qu'économique : 560 checkpoints, circulation contrôlée et limitée, système de permis...

A titre d'exemple, près de la moitié de la totalité du territoire de CisJordanie est occupé par Israël, 54% seulement, répartis comme suit, subsiste aux palestiniens : 12% à l'Ouest du mur, 8% à l'Est du mur et 26 % au niveau de la Vallée de Jourdain.

L'occupation de Jérusalem participe fortement à la désagrégation des territoires palestiniens car elle entretient une forme d'interdépendance avec les autres villes du territoire au travers de liens géographiques, historiques et symboliques, mais également économiques. En effet, la métropole représente, à elle seule, 35% de l'économie palestinienne.

La politique menée par Israël se traduit également par la destruction d'habitations palestiniennes à Jérusalem :

- Entre 1999 et 2002, 132 démolitions
- Entre 2003 et 2006, 412 démolitions

Mais aussi par la confiscation des cartes d'identité (CI) des palestiniens :

- En 2005, 222 CI
- En 2006, 1363 CI

Actuellement, le nombre de réfugiés palestiniens s'élève à 7 Millions, 4,5 Millions d'entre eux sont inscrits à l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency).

Le droit au retour de ces populations, la restitution de leurs biens personnels ainsi que leur indemnisation, sont fortement revendiqués par les dirigeants palestiniens, contrairement aux israéliens qui récusent ce droit.

4. Adel ATIEH, Délégation générale de la Palestine à Bruxelles près de l'Union Européenne

L'expert a avancé que la politique israélienne visait, sur tous les plans, à ralentir la concrétisation des accords de paix.

Les territoires palestiniens souffrent aujourd'hui d'une discontinuité territoriale qui en aucun cas ne peut permettre la création d'un Etat palestinien viable. Il est également important de signaler que le tissu social est totalement désarticulé, d'où la nécessité d'agir au plus vite.

II partie de la journée :

Relevé de décisions : Réunion du RCDP

Il a été décidé :

- **Poursuite de journées-débat du RCDP : prochaine journée débat à organiser l'automne prochain sur le thème de l'occupation et des villages palestiniens enclavés ;**
- **Poursuite du travail de sensibilisation du RCDP auprès des collectivités locales françaises pour encourager une adhésion ;**
- **De l'organisation d'une mission politique dans les Territoires palestiniens axée, entre autre, sur le lancement d'une initiative en direction des villages palestiniens enclavés ;**
- **De la participation du RCDP à l'organisation de la III conférence du Réseau des collectivités locales pour la paix au Proche-Orient.**

Il a été discuté :

- **Tour de table des coopérations**
- **Bilan des Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne ;**
- **Bilan de la participation du RCDP à la manifestation du 17 mai organisée par la plateforme des ONG pour la Palestine et de l'appel signé par plus de 180 élus locaux mobilisés par le RCDP ;**
- **Rapport entre MAP et COEPPPO**
- **De la formalisation d'un processus d'institutionnalisation de COEPPPO**